

Le tour du monde des internets en 1 800 jours

Frédéric Martel a parcouru la planète pour faire émerger une Toile bien moins uniformisée et américanisée qu'on le pense.

Rencontre

Pierre-François Lovens et Patrick Van Campenhout

Cela fait une quinzaine d'années que le mot "Internet" a envahi les médias. Pas un jour sans qu'un article ou une émission y soit dédié. Quant aux livres consacrés à la Toile, on ne les compte plus. Sauf que, dans leur très grande majorité, ces ouvrages – en langue française, s'entend – relèvent davantage de la "réflexion en chambre" que de l'observation in situ. "Smart. Enquête sur les internets"⁽¹⁾ – chaque mot a son importance – écrit par Frédéric Martel, détonne dans le paysage. Ce professeur à Sciences-Po (Paris), et chroniqueur-animateur sur France Culture, a fait le choix de parcourir le monde pour mieux appréhender le monde virtuel de l'Internet. Son enquête, menée au cours des cinq dernières années, l'a conduit dans une cinquantaine de pays, de régions, de villes: de Gaza à Cuba, de Soweto à San Francisco, de Pékin à Bangalore... Il y a rencontré plusieurs centaines de personnes, face à face.

"Avec Internet, justifie l'auteur, on est face à un sujet assez abstrait, avec tout ce que cela peut véhiculer en termes

de passions, de fantasmes, de craintes ou d'espoirs. L'idée de "Smart" est de rendre le monde de l'Internet très concret. En allant sur le terrain, à la rencontre des gens, on voit Internet autrement."

"Nos identités sont consacrées par Internet"

Cette approche de terrain aboutit à un tableau allant à rebrousse-poil de celui qu'on peut avoir en général du Net. A savoir un univers uniformisé, mondialisé et largement américanisé. Déjà dans "Mainstream", son précédent ouvrage, le propos de Frédéric Martel visait à montrer que les cultures résistaient finalement bien à une "culture globale", tout simplement parce que les contenus voyagent assez mal en dépit de la mondialisation et de la numérisation. La thèse de "Smart" est

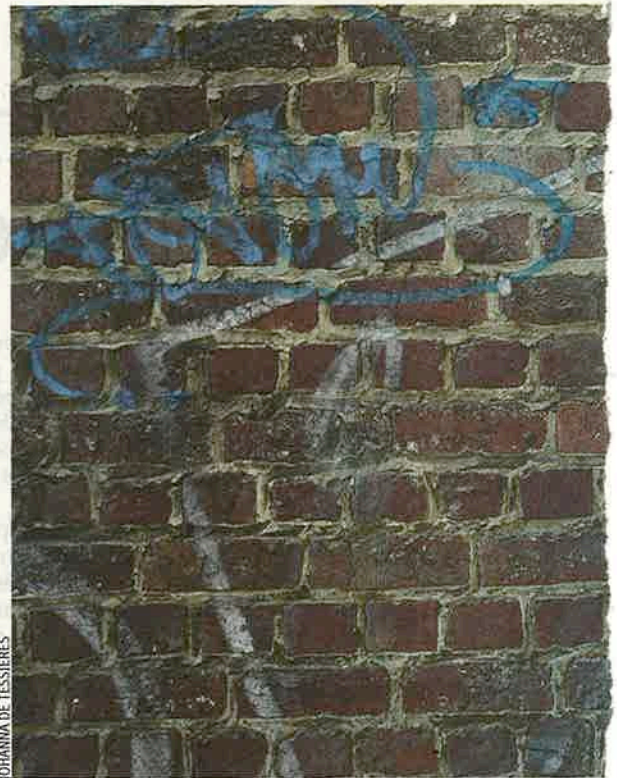
5

MILLIARDS

C'est le nombre d'individus qui seront connectés à l'horizon de 2020, contre 2,7 milliards aujourd'hui.

similaire: "Je réduis à néant toute une idéologie de l'Internet qui affirme que nous sommes tous engloutis dans une conversation globale, en anglais, sans frontières..." L'enquête montre que ce n'est pas du tout le cas. Dans un contexte marqué – particulièrement en Europe – par une peur de la mondialisation et du numérique, ce livre vient nous dire que ces craintes sont, certes, légitimes, mais que "mondialisation et numérisation ne s'accompagnent pas d'une disparition des identités culturelles, des frontières géographiques, des langues. Au contraire, elles les consacrent".

Il n'en demeure pas moins que les géants de l'Internet, comme Google ou Amazon, sont avant tout américains... Et qu'ils continuent à faire la pluie et le beau temps à travers le monde. "Les outils de l'Internet restent



JOHANNA DE TESSIERES

Frédéric Martel s'est rendu dans une cinquantaine de pays et y a

largement américains, concède M. Martel, mais les usages sont eux fragmentés. Les conversations numériques sont locales, régionales, communautaires, mais en tout cas pas globales." Une tendance à la fragmentation qui, à ses yeux, va s'accroître avec la croissance du nombre d'individus connectés à Internet. De 2,7 milliards aujourd'hui, ce nombre atteindra la barre des 5 milliards d'ici quelques années. "Par la force des choses, on sera en présence d'un monde marqué par des internets où les conversations se feront de moins en moins en anglais."

"Affaire Snowden" et abus de Google

Au-delà de son enquête, Frédéric Martel nous a livré son appréciation sur deux sujets d'actualité récents: l'affaire Snowden (surveillance de l'Internet par l'agence américaine NSA) et la condamnation de Google par la Cour européenne de justice (CEJ) en matière de droit à l'oubli.

Pour M. Martel, il y aura très clairement un avant et un après-"affaire Snowden", et le futur du Web en sera durablement affecté. "Snowden, en montrant que les autorités américaines avaient outrepassé le droit, ne fait

l'Europe

23 kg de bagages
et tellement de souvenirs


jusqu'à

-50%*

brusselsairlines.com
ou votre agence de voyages

* Réservez entre le 19 mai et le 2 juin 2014 - Voyagez entre le 15 septembre et le 14 décembre 2014
Réduction uniquement applicable sur le tarif de base blight economy et pas sur les taxes et suppléments







interrogé plusieurs centaines de personnes.

que précipiter le processus de fragmentation. Internet, en d'autres mots, devient vraiment ce qu'il est dans la réalité." Par ailleurs, il y voit une chance pour l'Union européenne. "Le problème avec la NSA est celui de la collecte massive de données privées, explique Frédéric Martel. Mais le vrai scandale, il est surtout dans la collecte organisée par Google, acteur privé, qui les manipule en fonction de ses propres intérêts commerciaux. Je plaide pour une certaine forme de 'reterritorialisation' de ces données au niveau de l'Union européenne. Il n'y a aucun argument technique, ni politique, pour reterritorialiser les données de Google, Amazon, Netflix ou Facebook."

Ce qui amène l'auteur à la condamnation de Google par le CEJ. "C'est une bonne chose, même s'il est possible d'aller plus loin. Ce qui me pousse à l'affirmer, c'est que des Américains eux-mêmes le pensent. La préoccupation de la juste concurrence, elle existe aussi aux Etats-Unis. Il faut rétablir un rapport de forces entre Européens et Américains. Non pas contre les Américains, mais avec eux."

→ (1) Chez Stock, 407 pages, 22 euros.

Épinglé

"Réguler les acteurs du Net"

Frédéric Martel consacre tout un chapitre de son livre à la question de la régulation. "Tout d'abord, il n'est pas question de réguler Internet. L'enjeu, il est celui de la régulation des acteurs du Web, comme Amazon, Google, Facebook ou Netflix. Il faut pouvoir faire en sorte qu'un géant tel que Google n'entrave pas, par ses abus de position dominante, l'émergence de nouvelles start-ups." Pour M. Martel, deux choses doivent être sauvegardées à travers cette régulation des acteurs: l'absence de censure (tous les contenus doivent pouvoir être transmis) et l'accès - au même débit - aux contenus pour tous les utilisateurs finaux. On touche, ici, à la question de la neutralité du Net⁽¹⁾. Mais, dans la pratique, les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) demandent déjà de payer davantage pour accéder à de plus gros débits. M. Martel suggère dès lors de prélever un certain pourcentage sur ce que paient ces géants aux FAI pour en redistribuer le fruit aux créateurs de contenus. "On rétablirait ainsi une véritable neutralité du Net qui, aujourd'hui, favorise les gros vis-à-vis des petits utilisateurs." **P.-F.L.**

► (1) Lire, à ce sujet, le dossier de "La Libre Entreprise".

Les bons d'Etat n'attirent pratiquement personne

Aucun investisseur n'a placé son argent dans un bon à cinq ans, quelques-uns ont été tentés par ceux à huit ans.

Les bons d'Etat à cinq et à huit ans n'ont pas attiré les foules au terme du premier jour d'émission. Personne n'a souscrit aux bons à cinq ans, tandis que les bons à huit ans n'ont permis de récolter qu'environ 300 000 euros.

Il faut dire que les rendements proposés ne sont pas alléchants. L'échéance à cinq ans ne propose qu'un taux annuel de 0,60%, contre 1,40% pour l'échéance à huit ans.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les investisseurs ne se soient pas bousculés au portillon. Plutôt que d'investir dans des bons d'Etat, il est possible de placer son argent sur un livret d'épargne, avec la possibilité de le retirer à tout moment en cas de besoin.

300 000

EUROS

La maigre récolte pour les bons à huit ans.

Certains livrets rapportent plus

Les comptes d'épargne les plus intéressants proposent même des taux d'intérêt supérieurs ou proches de celui des bons d'Etat à huit ans. Pour cela, il faut passer par des petites banques comme MeDirect (1,50%), MoneYou (1,40%), NIBC (1,30%) ou Fortuneo (1,25%). En revanche, les grandes banques comme Belfius (0,35%) ou BNP Paribas Fortis (0,35%) proposent des taux d'intérêt encore inférieurs aux bons d'Etat à cinq et huit ans.

Pour les investisseurs qui restent malgré tout intéressés, la période de souscription des bons d'Etat court jusqu'au 3 juin.

Lors de la précédente émission, en mars dernier, les bons d'Etat à cinq ans avaient été souscrits à hauteur de 3,8 millions d'euros et ceux à huit ans à hauteur de 11,8 millions. A l'époque, le taux brut des bons à cinq ans était de 0,9% et celui des bons à huit ans de 1,75%. Ces rendements étaient déjà considérés comme très faibles.

L.Lam. (Avec Belga)

Service public de Wallonie (SPW)

N° Vert : 0800 1 1901 (Informations générales)
Portail des services du Gouvernement wallon : www.wallonie.be



► Ensemble au service de TOUS



Dans le cadre de l'exercice des missions de la Cellule eComptes de la Direction de la Prospective et du Développement des Pouvoirs locaux de la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé (DGO5), le Gouvernement wallon recherche :

1 EXPERT INFORMATIQUE (NIVEAU UNIVERSITAIRE)(M/F)

Votre fonction:

- Analyse et programmation logicielle ;
- Analyse et adaptation des modules logiciels existants ;
- Analyse des environnements systèmes,
- Conception, amélioration et gestion de base de données ;
- Recherche des causes et mise au point de solutions en cas de panne logicielle ;
- Conseils métiers.

Votre profil:

Diplôme:

- Le candidat devra être porteur d'un diplôme de master ou licencié en informatique reconnu et délivré par les universités permettant l'accès aux fonctions de niveau A.

Expérience professionnelle requise :

- Le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle probante de 6 ans en matière de développements informatiques.

Compétences techniques et comportementales:

- Connaissance de l'administration wallonne et de son fonctionnement ;
- Intérêt pour l'analyse financière et comptable ;
- Capacité à programmer au sein d'une équipe intégrée
- Capacité à l'apprentissage des notions comptables nécessaires à la compréhension du projet ainsi que du langage windev utilisé dans les développements ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Respect des délais et des échéances ;
- Autonome.

Nous vous offrons :

- 1 contrat d'expert à durée indéterminée
- 1 rémunération attractive
- chèques-repas, assurance, hospitalisation, prime de fin d'année, pécule de vacances, frais de transport en commun remboursés intégralement, ...

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :

le 01 juin 2014



Consultez le profil détaillé et les conditions de candidature sur notre site:
<http://recrutement.wallonie.be>